

La Commission européenne, une grande machine à l'accent belge

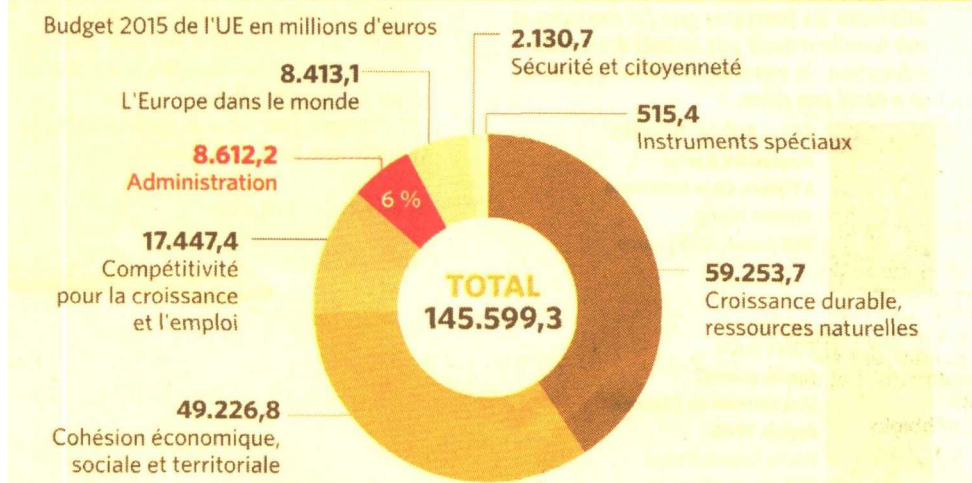
Jean-Claude Juncker s'installe ce 1^{er} novembre dans le fauteuil occupé depuis dix ans par José Manuel Barroso. Mais la Commission, ce n'est bien sûr pas uniquement le collège des 28 commissaires. C'est une grande administration, basée principalement à Bruxelles et qui emploie un nombre très élevé de Belges. La Commission est l'une des principales institutions de l'UE, à côté du Parlement européen, du Conseil européen et du Conseil de l'Union, mais qui alignent tous nettement moins de fonctionnaires. En 2011, elle a cédé quelque 1.100 agents au Service européen pour l'action extérieure, né de l'entrée en vigueur, en 2009, du Traité de Lisbonne.

Ce que la Commission fait

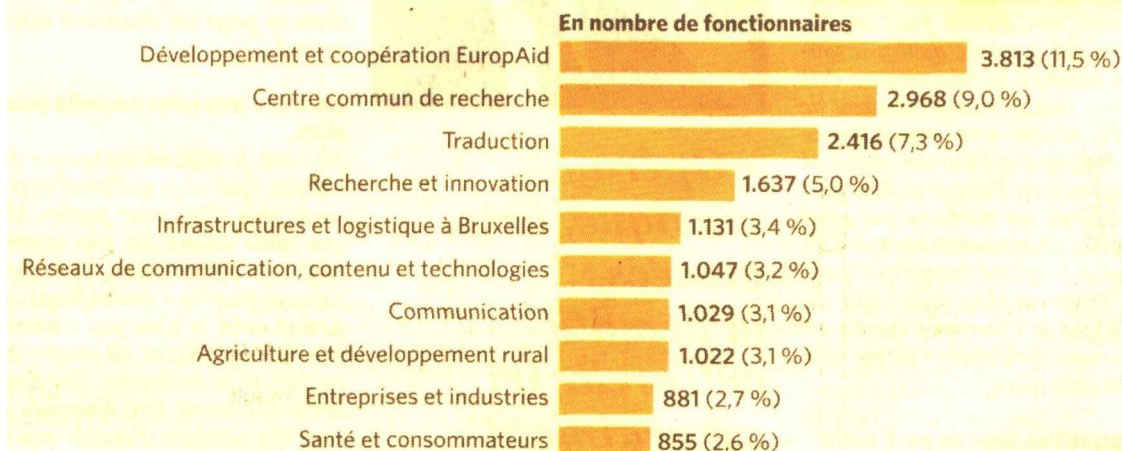
La Commission européenne est l'organe exécutif de l'UE. Elle remplit quatre fonctions :

- ① Elaborer de nouveaux textes législatifs et réglementaires, qui sont soumis au Conseil de l'Union et au Parlement pour y être débattus et adoptés.
- ② Assurer la gestion quotidienne de toutes les politiques et activités de l'Union.
- ③ Veiller à ce que les textes législatifs adoptés par le Conseil de l'Union et le Parlement européen soient appliqués correctement et équitablement par tous les États membres (en collaboration avec la Cour de Justice).
- ④ Représenter l'Union européenne sur la scène internationale, par exemple en négociant des accords entre l'UE et d'autres pays.

Le coût de l'administration communautaire



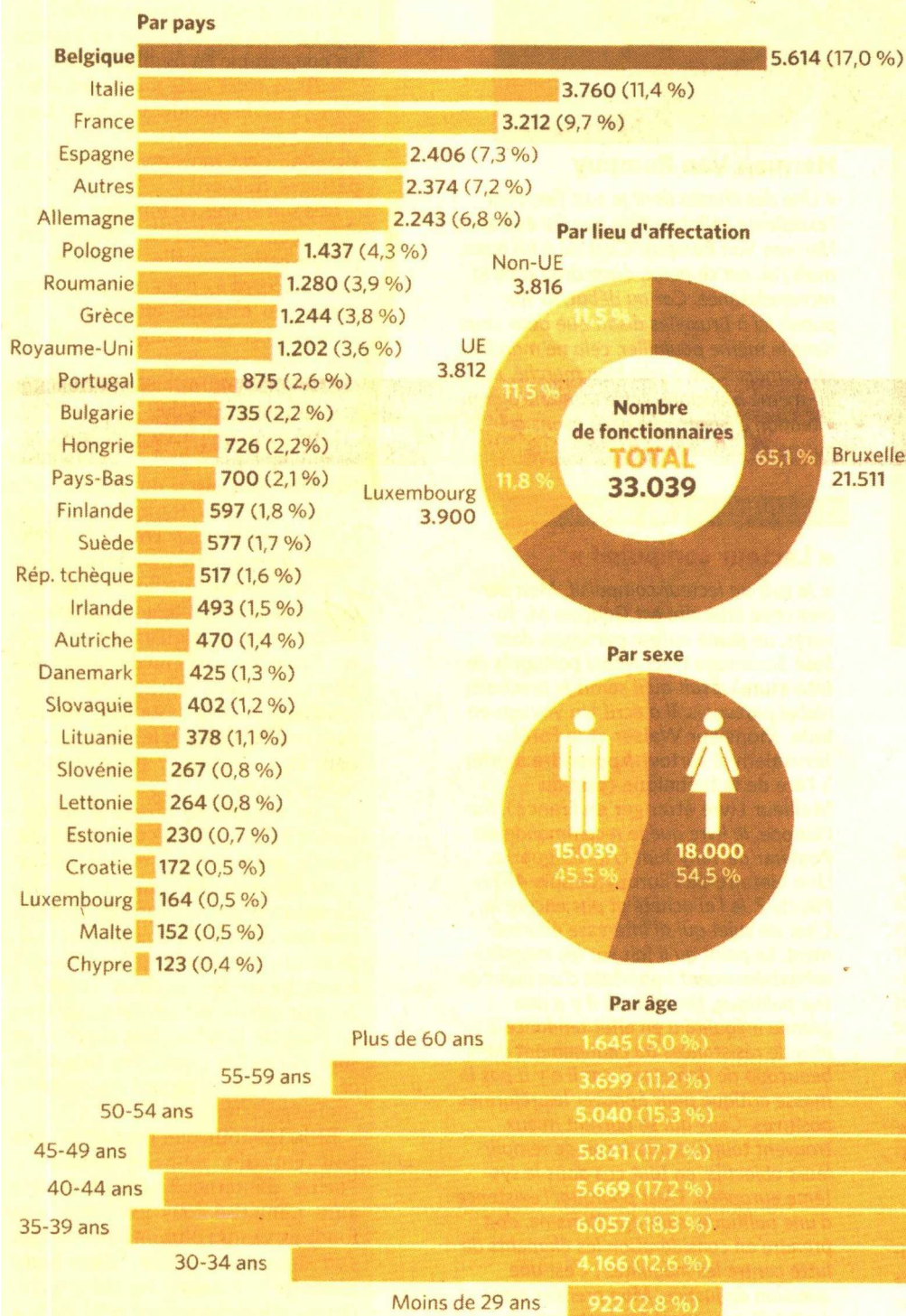
Le top 10 des directions générales



Un dossier réalisé par Maroun Labaki LE SOIR 31.10.2014

Les fonctionnaires en 2014

Tous les chiffres repris sur cette page regroupent les fonctionnaires, agents temporaires, agents contractuels, agents locaux, conseillers spéciaux et agents de droit national de la Commission européenne.



Les bâtiments de la Commission à Bruxelles

- Bâtiments de la Commission
- Bâtiments des autres institutions européennes

